

NOTICE ARCHITECTURALE

Commune

Oissel

Adresse

avenue de la Fraternité ; rue de la Liberté ; rue des Genêts ;
rue de la Forêt ; rue des Rosiers ; rue des Lilas ; rue des
Acacias ; rue des Muguetts ; rue des Violettes ; rue des
Bleuets ; allée des Bleuets ; rue des Pommiers ; place Célestin
Dubois ; rue du Bel-Air

Appellation

cit -jardin d'Oissel ou Le Bel-Air

Commanditaire

Office public d'habitation   bon march  de Seine-Maritime

Architecte

RIEGLER, NOGUES, GARNIER, architectes   Paris.
HERR, FRANCOIS, DUMESNIL, architectes   Rouen.

Dates de construction

1949-1956



  R gion Normandie – Inventaire g n ral
– Christophe Kollmann photographe

Historique

La cit -jardin d'Oissel est construite par l'Office public d'habitations   bon march  de Seine-Maritime sous l' gide du Minist re de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Avec la r alisation de 237 logements   bon march , elle r pond au besoin d'offrir des habitations de qualit , notamment pour les employ s des industries situ es sur la commune, apr s les destructions de la Seconde Guerre mondiale. Les travaux sont achev s en septembre 1956. La cit -jardin, aujourd'hui d nomm e « Le Bel-Air », pr sente un bon  tat de conservation.

Description

La cité-jardin d'Oissel est implantée au nord-ouest de la commune, entre la route de Rouen (actuelle avenue du Général de Gaulle) et la forêt du Rouvray. Elle s'appuie sur l'avenue de la Fraternité, avec au nord, une place et des commerces, et à l'ouest, un réseau viaire sinueux au centre duquel se trouve une vaste place plantée.

La cité-jardin se compose d'immeubles de logements collectifs disposés sur l'avenue, de logements jumelés et de quelques logements individuels, implantés plus à l'ouest. Les immeubles à étages sont de deux types. Ils comprennent des logements de deux à quatre pièces, distribués depuis une entrée, avec cuisine, salle de douche, et wc. Les maisons jumelées en rez-de-chaussée sont réparties selon 6 types différents. Elles comprennent une entrée desservant une cuisine (avec garde-manger), une salle d'eau, des wc et de 2 à 4 pièces. Un bûcher et une cave partielle sont accessibles depuis l'extérieur. Une variante est apportée dans le niveau de confort, une salle de douche et une buanderie remplaçant la salle d'eau. Les maisons à étage, jumelées (3 et 4 pièces) ou individuelles (5 pièces), sont plus vastes, avec une salle repas en rez-de-chaussée, et 3 à 4 chambres.

A l'origine, un clapier, un poulailler et un séchoir sont prévus pour les logements avec buanderie.

Les clôtures sont constituées d'un mur-bahut (il s'agit d'un mur bas supportant par exemple une grille de clôture, ou bien une balustrade) et de piles cintrées en béton de cailloux, ainsi que de poteaux en béton armé.

L'ensemble des bâtiments est construit en béton de ciment pour les fondations, en maçonnerie de moellon de calcaire de l'Oise à deux parements, et en béton armé pour les linteaux, planchers hauts des caves et du rez-de-chaussée, vide-sanitaire, escaliers, dalles et paillasses. Les toitures à croupe, ou à croupe débordantes, sont en tuiles mécaniques.

Analyse

La cité-jardin d'Oissel, réalisée dans le cadre de la Reconstruction, reprend les caractéristiques du modèle des cités-jardins d'avant-guerre, en adoptant un plan structuré librement autour d'axes de circulation et de places. La typologie des bâtiments est mixte essentiellement des maisons jumelées, mais aussi de petits immeubles et des logements avec commerces en rez-de-chaussée. Leur architecture, très homogène, présente des volumes simples et met en œuvre des matériaux traditionnels, ainsi que des éléments préfabriqués en béton. Cet ensemble est un exemple typique et remarquable de la production des années 1950.

Sources

Archives municipales d'Oissel : 20 A 36, liasse 29 et liasse 30

Service producteur

Métropole Rouen Normandie, Direction Culture, Service Patrimoines.

Recherche et texte : Elise Lauranceau.